

La contribution fédérale au renforcement de l'écosystème québécois en innovation et finance sociale : un dossier à suivre !

L'innovation sociale, la finance sociale et l'économie sociale attirent de plus en plus l'attention des gouvernements du monde entier et le Canada ne fait pas exception. Face aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques du 21^e siècle, on reconnaît aujourd'hui qu'il importe de donner aux collectivités des moyens plus efficaces pour trouver des solutions à leurs défis et répondre à leurs besoins. Pour y arriver, il est tout aussi souhaitable que nécessaire de soutenir et renforcer leurs capacités d'innovation, incluant un accès à des outils financiers, pour soutenir des initiatives à impact social, environnemental et culturel.

Dans ce cadre, et avec l'objectif d'adopter une stratégie en innovation sociale et finance sociale, le gouvernement du Canada a rendu public le [rapport du Groupe directeur chargé de la cocréation de cette stratégie](#). Globalement, les acteurs de l'économie sociale du Québec accueillent ce rapport avec grand intérêt. D'une part, parce que les douze recommandations qui s'y retrouvent font écho à ce qui a permis de développer un écosystème dont l'impact est démontré ici. D'autre part, parce qu'on y insiste beaucoup sur l'importance de reconnaître et de renforcer des réseaux et des modèles de réussite en respectant la spécificité des régions et des collectivités locales. Ce rapport ouvre donc la voie à la construction ou au renforcement des écosystèmes d'innovation sociale dans toutes les provinces. Au Québec, les acteurs sont déjà organisés autour de ces questions, par exemple au sein du Réseau québécois en innovation sociale auquel les réseaux de l'économie sociale participent activement ou de CAP Finance qui regroupe les acteurs clés de la finance sociale. Le rapport rendu public le 31 août table nommément sur cette approche décentralisée et respectueuse des réalités provinciales. Pour que cette stratégie ait les impacts souhaités, cette approche s'avère essentielle.

Il y a déjà de nombreuses années qu'un écosystème de soutien à l'innovation sociale se construit au Québec, notamment par des organisations d'économie sociale, de finance sociale et de développement local. Organisations vouées au soutien et à l'accompagnement de projets collectifs, à leur promotion et à leur développement, outils financiers spécialisés, centres de recherches, mesures pour faciliter l'achat, etc., toutes ces parties interagissent et créent les conditions permettant à des projets issus des communautés de répondre à leurs propres besoins et de se développer. L'adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec de la loi-cadre en économie sociale en 2013 témoigne du consensus sur l'importance de ces avancées et la visibilité internationale de ce modèle confirme en effet que le Québec dispose d'une avance considérable sur la question.

En s'appuyant sur un écosystème dynamique, le gouvernement du Canada a la possibilité de faire en sorte que ses interventions rayonnent dans toutes les régions du Québec et du Canada et l'occasion de maximiser les impacts positifs de ses investissements.

Nous endossons les principes proposés par le comité comme fondement de la stratégie : la reconnaissance, la complémentarité, la subsidiarité, des données probantes, une orientation vers l'action concrète, la cocréation et une démarche intersectorielle. Chose certaine, nous nous

attendons à ce que le gouvernement du Canada adopte rapidement une stratégie qui respecte ces principes et qu'elle apportera des moyens pour mieux soutenir les collectivités à travers le Québec en misant sur les acquis et les réalisations dont nous avons toutes les raisons d'être fiers.

Béatrice Alain

Directrice générale
Chantier de l'économie sociale



Jacques Charest

Directeur général
Fiducie du Chantier de l'économie sociale



Philippe Garant

Directeur général
Réseau d'investissement social du Québec –
RISQ



Vincent van Schendel

Directeur général
Territoires innovants en économie sociale et
solidaire – TIESS



Gaston Bédard

Président-directeur général
Conseil québécois de la coopération et de la
mutualité – CQCM

